



---

## COMPTE-RENDU

---

Rencontres rivière du 3/11/2023 à 19h- Salle des mariages

Commune de Montguyon

**Objet :**

Présentation du diagnostic -état des lieux phase 1 – étude PPG 2025

**Nombre de personnes présentes extérieures au Syndicat : 8 personnes**

---

**Réflexions et sujets des échanges :**

- **Moulins :** intéressant de pouvoir lancer une animation de territoire : entre les propriétaires, les associations, la conservation du patrimoine historique, la gestion des usinages. Formation des nouveaux propriétaires sur les manœuvres et la gestion quotidienne d'un moulin, avec les associations connaisseuses et Syndicat de rivière pour les enjeux continuité rivière. Limites des actions des Syndicats de rivière au regard de la rubrique 3.3.5.0 mais possibilité de projets sur volontariats pour aménagements complémentaires à l'existant. Position de ce Syndicat : pas de compétence dans les moulins (quelles soient financières ou techniques) / actions restreintes mais aide à la recherche de solutions, de transmission d'information, de mise en relation avec les partenaires les plus pertinents et spécialisés en la matière (associations des Moulins, entreprises dans l'hydraulique et réparation). L'entretien et la gestion quotidienne des moulins relèvent de devoir des propriétaires privés. Ambition de pouvoir accompagner les propriétaires pour que tous les moulins puissent être manœuvrables. 1<sup>er</sup> objectif avant de proposer des projets restauration de la continuité écologique.
- **Cours d'eau modifiés par le passé :** actions individuelles, actions publiques visant à l'assainissement des terres : drains, élargissements des lits mineurs des cours d'eau : à l'époque philosophie de gestion appuyée par les politiques publiques. Aujourd'hui,



la démarche est différente et il est acté de permettre aux cours d'eau de retrouver leurs calibres et leurs morphologies originelles. Les actions sont plus orientées vers la restauration environnementale.

- **Transversalités des actions autour du grand cycle de l'eau** : Importance de pouvoir monter un partenariat avec l'ensemble des acteurs du grand cycle de l'eau lorsque les thématiques traitées sont transversales (assainissements, le ruissellement) et de pouvoir proposer des changements, des adaptations et engager un renouveau. Pas toujours évident de changer les habitudes de travail, d'ouvrir aux autres les domaines de chacun (structure de la société et monde du travail qui est très souvent sectorisé). Ambition de Syndicat de tenir informer tous les partenaires.
- **Education à l'environnement** : Communication auprès des écoles sur la rivière et ses enjeux : pour le moment le Syndicat n'a pas encore trop développé cette partie d'animation : sollicitations ponctuelles des communes et réponses ponctuelles à des événements (48h de la Nature) compétences qui seront à développer (souhaits de certaines communes de pouvoir organiser à l'avenir une journée des rivières, festival des rivières etc). Proposition à apporter lors du COTECH du 13 Novembre : communication/éducation à l'environnement. Le Syndicat développe progressivement ses propres supports de communication (roll-ups notamment et volonté aussi de mettre à disposition des communes des panneaux de sensibilisation espèces-milieus aquatiques) . La communication est aujourd'hui plutôt auprès des propriétaires riverains et élus du territoire (public adulte). Intégration de pouvoir appuyer la démarche auprès des plus jeune et plus petits. Partenariat animateurs/collectivité.
- **Qualités des eaux** : absence de végétation dans le fond des rivières : plus d'Iris ou d'herbiers aquatiques alors que par le passé, les fonds de cours d'eau étaient plus riches de vie et de végétaux. Questionnement sur la qualité des eaux et une transformation/modification possible des caractéristiques physicochimiques des masses d'eau : impacts des glyphosates ? Il existe un réseau de mesure de qualité des eaux depuis quelques années par l'AEAG ainsi que le Département 17 pour évaluer l'évolution des eaux. Souhaits de diffusion de l'information pour le grand public (relais sur le site internet du Syndicat) ?
- **Non-intervention pour préserver les milieux** : Les axes d'actions et d'intervention du Syndicat peuvent également tendre vers une non-intervention sur des secteurs où l'enjeu patrimonial est fort : analyse des pertes et gains (plus de mal que de bien ?). Laisser faire la nature / les milieux est également une possibilité. Parfois cette philosophie n'est pas forcément comprise par le grand public dans une société actuelle où le résultat se doit d'être visible pour que l'action soit gage de bonne exécution et justifier de la dépense de l'action publique.
- **La Nature n'attend pas l'homme** pour s'équilibrer, s'adapter et s'exprimer. Le temps de la Nature n'est pas le même que celui des Hommes.



## Témoignages en partage du compte-rendu aux membres présents :

### Premier témoignage

*« Merci de votre apport efficace à la gestion de nos rivières. Pour ce qui nous concerne, j'ai remis en état à l'identique tout ce qui se trouvait sur la propriété reprise en 1975, réfection et curages des étangs, des fossés en amont de la rivière, des sources et des puits, des ouvrages et nettoyage général des parcelles je voulais aussi vous signaler une pratique étendue dans tous nos bassins versants. Nous avons boisé toutes les pentes en aval de nos parcelles viticoles ce qui se révèle être un excellent piège à nitrates et pesticides. C'est d'ailleurs ce que nous disent les analyses d'eau réalisées : non seulement les teneurs sont en dessous des seuils limites acceptables, mais elles sont à la limite du "non mesurable". Au plaisir de se revoir »*

### Second témoignage

*« Bonjour Camille, Merci pour votre synthèse qui retranscrit bien les échanges, et merci pour votre travail en faveur de notre belle planète. Bien cordialement. »*

### Troisième témoignage

*Bonjour, Merci pour cette rencontre et pour le document et j'espère à une prochaine fois qui sera à ne pas manquer aussi intéressante. cordialement vôtre*

